



FORMATION **EXPERTE**

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL : OPTIMISER L'ACCOMPAGNEMENT
ET LE SUIVI DES MAJEURS PROTÉGÉS

EXPERTS INTERVENANTS :

Aurélie CHAUSSIN-POUJARDIEU : avocate en droit de la santé

Noëlle BELGHAZA : assistante médico-sociale

Expert membre du réseau Phosphoria



Distanciel
22 et 23 sep. 2025



Paris
19 et 20 mars 2026



Distanciel
10 et 11 déc. 2026

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL : OPTIMISER L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI DES MAJEURS PROTÉGÉS



2 jours



990 € TTC



19-20/03/2026 - Paris
10-11/12/2026 - Distanciel



Disponible en intra

> OBJECTIFS

- Clarifier le cadre juridique de la protection des majeurs à la lumière des dernières actualités légales et réglementaires
- Optimiser l'organisation pratique de la protection des majeurs vulnérables
- Sécuriser les interventions et les pratiques des assistants de service social dans l'accompagnement et le suivi des majeurs protégés

> PROGRAMME

- ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL ET PROTECTION DES MAJEURS : MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE**
 - Connaître les principes généraux régissant la protection juridique des personnes majeures
 - Maîtriser les règles applicables et les mesures de protection
 - S'approprier les dernières évolutions légales et réglementaires
- OPTIMISER LES INTERVENTIONS DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL AUPRÈS DES MAJEURS PROTÉGÉS**
 - Optimiser la coopération entre les différents acteurs intervenant dans la protection des majeurs
 - Améliorer l'évaluation sociale des majeurs vulnérables
 - Atelier pratique : repérage des situations à risques
 - Organiser l'accompagnement social des majeurs protégés et le suivi des mesures
 - Anticiper et gérer les principales difficultés pratiques
 - Atelier pratique : analyse et discussion autour de cas pratiques
 - Sécuriser les interventions des assistants de service social auprès des majeurs protégés
- ÉVALUATION DE LA SESSION**

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

> PROFIL DES INTERVENANTS

- Aurélie CHAUSSIN-POUJARDIEU : avocate en droit de la santé
- Noëlle BELGHAZA : assistante médico-sociale
- Expert membre du réseau Phosphoria

> PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres socio-éducatifs et assistants de service social des établissements de santé (services sociaux hospitaliers)
- Cadres territoriaux, assistants de service social et autres travailleurs sociaux des conseils départementaux (action sociale, polyvalence de secteur...)

LES + PHOSPHORIA

- Une approche interprofessionnelle et ancrée dans la réalité du terrain
- Des mises en situation pour renforcer les réflexes professionnels
- Une maîtrise renforcée du cadre légal et des obligations professionnelles

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00535 : Assistant de Service Social : optimiser l'accompagnement et le suivi des majeurs protégés

Tarif individuel : 990 €

▼ Choisir votre session :

Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00

**Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%**

☐ 22-23/09/2025 - Distanciel

☐ 19-20/03/2026 - Paris
☐ 10-11/12/2026 - Distanciel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		
► Besoin d'assistance si situation de handicap :				☐ Non		☐ Oui, nom du participant concerné:		

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
▼ Fonction (Métier) :				▼ Service ou Pôle d'appartenance :				
☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue				☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :				
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement

☐ Particulier

▼ Raison Sociale :				▼ Numéro de SIRET :				
► Adresse (numéro, voie et complément) :								
► Code Postal :				► Ville :				

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :		► Nom :		► E-mail :	
► Facturation par :		☐ L'Établissement		☐ Chorus Pro	
► N° d'engagement et code service :					
► Adresse (numéro, voie et complément) :					
► Code Postal :		► Ville :		► Téléphone :	

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le

Le client

Fait à le

L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

